

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 avril 2018 à 10 h.00

Lieu : La Maison de la Rivière, salle Morges

La Présidente Claire Richard ouvre l'Assemblée Générale, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation.

L'assemblée a été régulièrement convoquée selon les statuts et peut valablement délibérer.

1. Liste de présence

La liste de présence est signée par les membres présents ; ils sont au nombre de 29 personnes, comité compris. 13 personnes se sont excusées, ainsi que les membres employés de la MDLR qui préparent notre premier repas de soutien.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal du 8 mars 2017 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport de la présidente pour l'année 2017

Cette année les Amis ont participé à la Fête de la nature les 20 et 21 mai, dans la cour d'entrée de La Maison de la Rivière. Nous avons tenu un stand avec des flyers de présentation de l'Association. En date du 20 août, nous avons également tenu un stand au festival Colibris, sur les quais de Morges, avec des flyers de présentation des Amis, ainsi que des flyers de La Maison de la Rivière. En parallèle nous avons une animation, pêche dans une piscine, avec des répliques de poissons en bois avec des aimants collés au dos, pour les enfants. Cette animation a eu grand succès auprès du public. A la guinguette des petits pêcheurs à Rolle les 11 et 12 août, La Maison de la Rivière a également tenu un stand avec présentation des Amis et de la MDLR. L'animation pêche dans une piscine de réplique de poissons avec des aimants, a également eu grand succès auprès des enfants.

4. Rapport du trésorier a.i. pour l'année 2017

Le trésorier, Pierre-Georges Gay, a quitté sa fonction en milieu d'année. Notre secrétaire, Sylvie Dupertuis, a tenu à jour les comptes pour cette année 2017.

La caissière, a.i., Sylvie Dupertuis donne lecture de son rapport et signale que :

Dans les produits :

Les cotisations, toutes catégories confondues, et dons s'élèvent à fr. 18'251.50

Dans les charges :

Divers frais, frais de secrétariat et dons à la MDLR totalisent fr. 36'799.65.

Les charges étant supérieures aux produits de l'année, nos réserves s'en trouvent diminuées de fr. 18'548.15.

5. Rapport des vérificateurs de compte

M. Christophe Di Stadio, vérificateur rapporteur, donne lecture de son rapport. M. Jean-Claude Goy 2^{ème} vérificateur, validera la semaine suivante les comptes 2017. Pour information, le rapport des deux vérificateurs sera publié sur le site de la MDLR, onglet Amis.

6. Adoption des comptes

Les comptes sont adoptés par l'assemblée à l'unanimité, moins une abstention.

7. Composition du comité

Le comité de l'année dernière était composé de :

- Présidente : Claire Richard
- Vice-Président : Pierre-Alain Di Stadio
- Trésorier : Pierre-Georges Gay
- Membres : Christian Genton
Olivier Jean-Petit-Matile
Bernard Dufour
Daniel Chollet
Guy-Charles Monney
Henri-Daniel Champier

Le trésorier, Pierre-Georges Gay a démissionné et quitté ses fonctions. La Présidente, Claire Richard, ne présente pas sa candidature pour un nouveau mandat. Selon les statuts le comité doit être élu chaque année.

8. Elections statutaires du Président, du trésorier et des vérificateurs des comptes

M. Guy-Charles Monney, membre actuel du comité, présente sa candidature à la présidence. Il se présente brièvement aux membres de l'assemblée.

M. Christophe Di Stadio se présente également. Il soumet sa candidature pour le poste de trésorier.

Le nouveau comité se composerait de :

- Président : Guy-Charles Monney
- Vice-Président : Pierre-Alain Di Stadio
- Trésorier : Christophe Di Stadio
- Membres : Christian Genton
Olivier Jean-Petit-Matile
Bernard Dufour
Daniel Chollet
Henri-Daniel Champier

Le nouveau comité est élu à l'unanimité.

M. Rubin remercie Mme Richard pour le travail accompli au sein du comité de l'AMDRL.

Sont également élus pour l'année 2018 les vérificateurs de comptes suivants :

- M. Jean-Claude Goy est nommé vérificateur-rapporteur.
- M. Philippe Straub, actuel suppléant devient vérificateur.
- M. Patrice Didier, secrétaire des Petits Pêcheurs de Rolle, est volontaire pour le poste de vérificateur-suppléant.

9. Création d'un poste de conseiller scientifique au sein du comité

Il est apparu utile et intéressant qu'une personne soit nommée au poste de conseiller scientifique afin d'établir un lien officiel entre les Amis et la MDLR. M. Jean-François Rubin présente sa candidature pour la tenue de ce poste. Aucun autre candidat ne se présente.

M. Guy-Charles Monney étoffe la présentation de la fonction en précisant qu'au sein de la commission cantonale de la pêche, dirigée par la cheffe du département Mme De Quattro, un poste de conseiller scientifique a aussi été créé. M. Rubin a été nommé dans cette fonction, qui a débuté l'année dernière, a satisfaction de tous.

L'assemblée élit M. Rubin à l'unanimité moins une abstention.

10. Admissions des nouveaux membres

Dix-neuf nouveaux membres ont intégrés notre Association.

11. Cotisations 2018

Selon les statuts, chaque année l'assemblée générale doit voter le maintien ou le changement des cotisations pour l'année. Ce n'est donc qu'après l'A.G. que la secrétaire peut envoyer les demandes de cotisations auprès des membres, soit mars ou avril, ce qui est tard dans la saison.

M. P.-G. Gay propose de modifier les statuts en notifiant que les cotisations se fixent deux ans en avance.

M. Salathé propose que les cotisations 2018 et 2019 soient votées cette année et que l'année prochaine nous votions pour 2020 et ainsi de suite, ce qui évite de modifier les statuts. La problématique de l'envoi des demandes de cotisations ne se poserait plus et pourrait même s'effectuer en fin d'année civile pour l'année suivante.

La proposition de M. Salathé est adoptée à l'unanimité.

Les cotisations sont maintenues pour les 2 ans à venir.(2018 et 2019)

Soit : fr. 30.-- étudiants, AVS, AI
fr. 50.-- membre individuel
fr. 80.-- membre famille
fr. 200.-- membre collectif.

12. Plan d'action et budget 2018

Grâce à la nouvelle organisation, les sorties sont désormais du ressort des Amis. Un flyer mentionnant les sorties 2018, a été joint au courrier de convocation à l'assemblée générale.

Associations des Amis de la Maison de la Rivière

M. Rubin détaille en quelques mots les prochaines sorties. Les différentes activités sont mises en place avec un employé de la MDLR ainsi que des membres Amis.

Le budget 2018 est identique à celui de 2017, soit :

Budget 2018			
<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Frais administratifs	2'000.00	Cotis.individuelles	19'000.00
Honoraires secrétariat	8'500.00	Cotis.collectives	5'000.00
Indemnités	1'000.00	Produits divers, dons	2'000.00
Rbt frais bénévole	1'000.00		
Frais manifestations	3'000.00		
Frais de promotions	2'000.00		
Dons à la MDLR	6'000.00		
Divers et imprévus	2'500.00		
Total	26'000.00	Total	26'000.00

Le budget est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté par l'assemblée à l'unanimité moins 2 avis contraires et 1 abstention.

13. Propositions du comité et individuelles

La MDLR a obtenu l'autorisation de la commune de Tolochenaz de monter une yourte sur son terrain. Cette installation provisoire va permettre de recevoir, à la belle saison, plus d'enfants dans le cadre de l'éducation à l'environnement,.

Le bénéfice du dîner de soutien de ce dimanche 22 avril, va permettre, en partie, l'acquisition de cette yourte d'occasion pour environ fr. 7'000.--.

14. Divers

M. Di Stadio nous annonce que la Guinguette de Rolle aura lieu le vendredi 10 et samedi 11 août 2018 ; il invite les Amis présents à participer à cette joyeuse manifestation.

La Présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 10h45.



Claire Richard
Présidente



Sylvie Dupertuis
Secrétaire AMDLR